



PONEY CLUB DE LA P'TITE FERME

FICHE D'INSCRIPTION – SAISON 2025-2026

 Route du Mas de Gentil, 34980 Combaillaux
 06 24 65 31 81 |  alaptiteferme34980@gmail.com

INFORMATIONS DE L'ADHÉRENT (ENFANT)

- Nom : _____
 - Prénom : _____
 - Date de naissance : ___ / ___ / ____
 - Adresse : _____

 - Code postal / Ville : _____
 - Niveau équestre (si connu) : _____
 - Galop validé (si applicable) : _____
-

RESPONSABLE LÉGAL

- Nom et prénom : _____
 - Lien avec l'enfant : _____
 - Téléphone portable : _____
 - Email : _____@_____
 - Autorisation pour les soins d'urgence par un médecin en cas d'accident :
 Oui / Non
 - Personnes autorisées à venir chercher l'enfant : _____

-

CHOIX DU FORFAIT

Baby Poney (2 à 4 ans)

- 60 €/mois
- Cours collectif
- Licence fédérale : 29 €
- Adhésion annuelle : 50 €

Poney Club – À partir de 5 ans

- 70 €/mois (cours d'1h)
- Licence fédérale : 29 €
- Adhésion annuelle : 50 €

 Fréquence des cours : 1 fois / semaine (hors vacances scolaires)

 Rentrée : semaine du 9 septembre 2025

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement par **prélèvement SEPA mensuel** ou **chèque** (10 fois)
 - Chèques à remettre lors de l'inscription et encaissés au début de chaque mois
 - Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt sans motif médical ou cas de force majeure justifié
-

DOCUMENTS À FOURNIR

- Certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'équitation
 - Attestation d'assurance responsabilité civile
 - Fiche d'inscription complétée
 - Paiement des frais (adhésion + licence + forfait)
-

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. **Engagement annuel** : toute inscription implique un engagement pour l'année entière (septembre à juin inclus).
 2. **Règlement** : les paiements sont dus en totalité même en cas d'absence de l'élève.
 3. **Annulation** : en cas de maladie prolongée ou de déménagement, une résiliation anticipée pourra être étudiée sur présentation d'un justificatif.
 4. **Cours annulés par le club** : si le poney club annule un cours (ex : intempéries), celui-ci sera rattrapé dans la mesure du possible.
 5. **Licence FFE obligatoire** : elle est nominative, annuelle et non remboursable.
 6. **Respect du planning** : tout retard ou absence devra être signalé au plus tôt.
-

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PONEY CLUB DE LA P'TITE FERME

1. Accueil et ponctualité

Les cavaliers doivent arriver 15 minutes avant le début du cours afin de préparer leur monture. En cas de retard, l'élève pourra ne pas être admis sur la séance.

2. Tenue

Une tenue adaptée est exigée : pantalon long, chaussures fermées avec talon. Le port de la bombe est obligatoire (possibilité de prêt en début d'année).

3. Respect des lieux et du matériel

Les enfants et accompagnants s'engagent à respecter les installations, les poneys, le personnel et les autres cavaliers. Tout matériel détérioré devra être remplacé.

4. Sécurité

Les enfants sont sous la responsabilité des encadrants uniquement pendant les cours. Les parents doivent accompagner et surveiller leurs enfants en dehors de ces temps.

5. Accidents et assurances

En cas d'accident, les parents seront immédiatement contactés. Le club dispose d'une assurance, mais recommande vivement aux familles de souscrire à une assurance complémentaire.

6. Discipline

Tout comportement jugé dangereux ou irrespectueux pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive, sans remboursement.

7. Animations et événements

Le club organise ponctuellement des événements (concours internes, spectacles, goûters). La participation est libre, mais les frais éventuels seront précisés à l'avance.

SIGNATURES

Je soussigné(e) _____ (responsable légal),
certifie avoir pris connaissance du **règlement intérieur** et des **conditions générales** de
vente du Poney Club de La P'tite Ferme et les accepter sans réserve.

Fait à : _____ le : ___ / ___ / 2025

Signature : _____